

20 ANS D'INFRAROUGE AU CENTRE DE RECHERCHES AGRONOMIQUES

Journée d'Etude organisée à l'occasion
du départ à la retraite
de Monsieur Robert Biston,
Directeur du Centre de Recherches agronomiques

TEXTES DES ALLOCUTIONS DE LA SÉANCE
ACADÉMIQUE

ALLOCUTION DE PHILIPPE BURNY

Représentant du Ministre wallon de l'Agriculture de la Ruralité,

Monsieur José Happart

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

S'il est bien un terme qui est aujourd'hui sur toutes les lèvres et dans tous les textes, c'est le terme « Qualité ». Il est à la mode et revêt des significations bien différentes selon l'expérience et la sensibilité de chacun.

Mais certains n'ont pas attendu les crises de la « vache folle » ou de la fièvre aphteuse pour se préoccuper de la qualité des produits agricoles. Conscients de l'importance de la question, tant sur le plan de la santé humaine qu'au point de vue économique, ils ont fait œuvre de pionniers. Robert Biston est de ceux-là.

La mesure objective de la qualité et des facteurs qui la déterminent et, par là, la maîtrise de la qualité, constituent le véritable « fil rouge » d'une carrière menée avec succès dans le secteur public comme dans le privé, et dont les orateurs précédents vous ont entretenus.

Grâce à ses efforts, Robert Biston a largement contribué à mettre à la disposition de la recherche agronomique, mais aussi des acteurs économiques du monde agricole, des outils fiables et peu coûteux permettant de préciser, avec toute la rigueur scientifique possible, les caractéristiques d'un produit.

Les informations mises ainsi aisément à la disposition des opérateurs des filières agricoles constituent pour ceux-ci un précieux instrument de gestion. En effet, nous sommes aujourd'hui, en matière agricole, sur un marché de demande et non plus de l'offre. Le « tout-venant » n'a plus d'avenir. « Le » marché agricole s'est fragmenté en un grand nombre de marchés très spécifiques, nécessitant une connaissance de plus en plus fine de chaque produit, tant pour celui qui vend que pour celui qui achète.

C'est pourquoi le Ministre wallon de l'Agriculture, José Happart, mène une politique spécifique volontariste afin d'améliorer sans cesse l'ensemble des productions wallonnes et de développer des produits dits « de qualité différenciée », c'est-à-dire présentant des caractéristiques particulières et aisément identifiables. Dans un environnement économique où règne la surproduction et où la

concurrence est, en conséquence, très vive, il n'est guère que deux solutions, pour trouver des débouchés : produire moins cher ou produire autre chose, autrement. Or les structures des exploitations wallonnes ne sont pas, dans bien des cas, les plus compétitives. Si nous voulons maintenir dans les zones rurales un minimum d'activités agricoles, il est donc nécessaire d'encourager les productions spécifiques à notre territoire.

Pour ce faire, il est indispensable de disposer d'outils performants, capables d'apporter une valeur ajoutée à notre économie. Il faut définir de nouveaux produits, soutenir leur développement et les faire apprécier par les consommateurs. Dans ce but, deux nouveaux décrets sont en préparation. L'un concerne les signes de qualité et l'autre le nouvel organisme de promotion. Ce dernier aura deux tâches essentielles :

- faire connaître l'agriculture wallonne auprès du grand public, en mettant l'accent sur le souci constant de qualité qui anime nos producteurs ;
- développer les produits de qualité différenciée.

Pour obtenir des résultats tangibles, un encadrement et une promotion adéquats devront être mis en œuvre. La Région déposera, notamment une marque collective au niveau européen. Tous les produits de qualité différenciée pourront bénéficier de cette marque et de la promotion qui en sera faite par les pouvoirs publics.

Trois mots peuvent résumer les actions entreprises : qualité, origine, originalité.

Pour réussir, tous les acteurs socio-économiques s'accordent à dire que rigueur, transparence et créativité sont requises.

C'est à cet égard que le rôle de la recherche agronomique est essentiel. La recherche doit contribuer significativement à mettre au point de nouveaux produits et à objectiver leur caractérisation, et cela au moindre coût.

Dans le cadre de la politique de qualité et de promotion prévue dans les deux décrets susmentionnés, une commission consultative scientifique aura un rôle fondamental à jouer dans la définition de la qualité différenciée et sa constatation objective.

Le Gouvernement wallon compte donc fermement sur la recherche agronomique pour assurer un avenir au secteur agricole et aux industries d'amont et d'aval. Le Centre de Recherches agronomiques de Gembloux occupe, dans cette optique, une place privilégiée.

La Déclaration de Politique Régional actualisée prévoit que le CRA deviendra un organisme d'intérêt public, doté d'une personnalité juridique propre et disposant de la souplesse de gestion adéquate. La Déclaration encourage, par ailleurs, la création d'un véritable réseau d'expertise agronomique wallon, d'un niveau scientifique international et respectueux des deniers publics.

Sous la direction de Robert Biston, le CRA s'est d'ores et déjà engagé dans les voies de l'avenir. Durant toute sa carrière, il s'est consacré à la qualité dans tous le sens du terme. Mais il est un sens qu'il a toujours privilégié, c'est celui des qualités humaines. Homme à l'esprit curieux et ouvert, à l'écoute des autres, attentif à leurs problèmes et à leurs souhaits, il a su, dans ses fonctions dirigeantes, valoriser les qualités de chacun au profit de tous.

Cher Monsieur Biston, au nom du Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité, je vous remercie pour l'exemple que vous avez donné pendant quarante années de vie professionnelle et formule des vœux pour la nouvelle carrière que vous allez bientôt entamer soit aussi longue et fructueuse que la précédente !